

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 28 novembre 2024

DATE D’AFFICHAGE : 28 novembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 24

Votants : 26

L’an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le vingt-huit novembre deux mille vingt-quatre, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 21h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme. ARENOU, Maire

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD,
Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEK, Mme CHARLOT, Mme BOUKANDOURA, M. AZIMI, M. BRENOT,
M. LIAOUI, Mme RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. MARCIN, M. GAYDOUK, Mme BAUDRY, M JALLOT,
M. FARIGOULE, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Mme DUBOIS (procuration à M. LONGEAULT)

M. FOURE (procuration à M. GOURVENEK)

Absents excusés :

Mme. CHATELAIN

M. CAMARA

M. ALIMI

Mme KHARJA

Mme LARABI

Mme SIRAS

M. ODIRA

APPROBATION DES OPERATIONS DE RENOVATION ENERGETIQUE DES
EQUIPEMENTS SPORTIFS, D’ECLAIRAGE PUBLIC ET DE RENATURATION D’ESPACE
SCOLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et d'optimiser la gestion des équipements publics ;

Considérant l'importance de préserver l'environnement et de développer des pratiques plus durables ;

Considérant les demandes de subventions déposées auprès de la DSIL, du Fonds Vert et de la DPV 2023 pour financer les opérations de rénovation énergétique et de renaturation ;

ENTENDU l'exposé de Madame Catherine ARENOU, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE :

D'approuver les opérations suivantes :

- Rénovation énergétique du complexe sportif David DOUILLET pour un montant prévisionnel de 450 363 € HT, financée notamment par une subvention DSIL de 112 590 € HT, une subvention Fonds Vert de 247 699 € HT et une participation communale de 90 072 € HT.
- Rénovation énergétique du complexe sportif Laura FLESSEL pour un montant prévisionnel de 143 800,09 € HT, financée notamment par une subvention DSIL de 35 950 € HT, une subvention Fonds Vert de 79 090 € HT et une participation communale de 28 760 € HT.
- Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public des parcs Champeau et Ouches pour un montant prévisionnel de 274 779 € HT, financée notamment par une subvention Fonds Vert de 219 823 € HT et une participation communale de 54 956 € HT.
- Renaturation des cours et espaces extérieurs du groupe scolaire Ronsard pour un montant prévisionnel de 492 790 € HT, financée notamment par une subvention Fonds Vert de 49 079 € HT, une subvention DPV 2023 de 345 153 € HT et une participation communale de 98 558 € HT.

D'autoriser le maire à signer toutes pièces administratives et financières nécessaires à la réalisation de ces opérations.

De déléguer au maire le soin de définir les modalités d'exécution de la présente délibération.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le cinq décembre deux mille vingt-quatre.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint

François LONGEAULT



Délibération certifiée exécutoire de par :

- l'affichage le :

- la transmission à la Sous-Préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
078-217801380-20241205-2024-DEL-76-DE
Date de réception préfecture : 09/12/2024